Châteauroux le 07/01/2014

DE L'INDRE

COMITE TECHNIQUE EMPLOIS DU 16 JANVIER 2014
DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

La démarche stratégique se met en œuvre à la DGFiP au service d'une politique d'austérité qui met en péril l'Etat et les services publics.

FO-DGFiP conteste sa mise en application et les élus FO-DGFiP souhaitent vous faire part de leur très forte inquiétude quant à leur avenir.

Voici un aperçu des réformes en cours ou à venir dans notre Administration :

- Le gestion des procédures collectives transférée dans les PRS,
- Les fusions des secteurs d'assiette des SIP et le rapatriement du recouvrement des créances fiscales dans les SIP,
- Le scannage des 2042,
- Une probable fusion des SIP-SIE,
- La création de pôles patrimoniaux départementaux,
- La mutualisation des personnels informatiques,
- La régionalisation des services RH et de comptabilité,
- La création des centres d'encaissement pour la CDC,
- La création des Offices nationaux des payes,
- Les Centres nationaux des pensions,
- La création de trésoreries hospitalières,
- La volonté gouvernementale de créer des statuts interministériels.

Quel est, selon vous, l'avenir de notre réseau quand tout cela sera en place ?

FO-DGFiP ne peut que fortement désapprouver cette politique gouvernementale et demande l'arrêt immédiat de toutes ces réformes qui sont des conséquences directes de la démarche stratégique !

Lorsque le retour à l'équilibre budgétaire est le motif de toutes les augmentations d'impôts, il est surprenant de constater que dans le même temps les moyens de l'Administration chargée, notamment, d'asseoir et de recouvrer l'impôt soient réduits d'année en année. Cette réduction constante de moyens a conduit inévitablement la Direction locale à opérer des regroupements de services qui ne peuvent que nuire à la qualité de vie des usagers dans les communes rurales mais aussi dans les communes urbaines. De plus les missions même de la DGFiP sont menacées à terme.

Les services sont exsangues et le problème principal de ce malaise est le manque de personnel. Ce manque va encore s'accentuer après les futures suppressions d'emplois en 2014. Ces dernières s'élèvent cette année encore à 12 et touchent en priorité la catégorie C !

FO-DGFiP s'y oppose et exige le recrutement immédiat du personnel nécessaire au bon exercice des missions et appelle l'ensemble des agents, qu'ils soient C, B, A ou A+ à se mobiliser fortement pour leur survie !

Syndicat National FORCE OUVRIÈRE des Finances Publiques Section de l'Indre
Secrétaire départementale : **Sylviane RENAUD**
Centre des Finances Publiques d'Issoudun
Av de la Caserne
36 100 ISSOUDUN
Tél : 02.54.21.32.19 Mail : sylviane.renaud@dgfip.finances.gouv.fr